



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SEDR-CSQ

1516-AG-01

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale
extraordinaire du SEDR-CSQ** tenue le 28 septembre 2015,
à compter de 19 h 30, à l'Église de Charny

Présences : 1271

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 19 mai 2015
5. Nomination des scrutatrices et des scrutateurs
6. Négociation

1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour leur participation en si grand nombre. La réunion étant convoquée pour 19 h, le président s'excuse du retard causé par une présence exceptionnelle de membres. Il promet des ajustements pour une prochaine assemblée.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault, assistée de Cynthia Godbout, agisse à titre de présidente d'assemblée. »

Proposeuse : Marie-Claude Harvey
Appuyeuse : Sylvie Fournier

-adopté à la majorité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : David Baillargeon
Appuyeur : Patrice Bélanger

-unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 19 mai 2015**

« QUE le procès-verbal de la réunion tenue le 19 mai 2015 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Christine Lepage
Appuyeur: Jean Drouin

-unanimité-

5. **Nomination des scrutatrices et des scrutateurs**

« QUE les personnes suivantes agissent à titre de scrutatrices et de scrutateurs pour la présente assemblée :

-Colette Bond	-Sébastien Gauthier
-Guylaine Deschênes	-Éric Roy
-Marie-Claude Harvey	-Linda Houde
-Gilles Boisvert	-Kathleena Lebel. »
-Joël Fortin	

Proposeuse : Sylvie Perreault
Appuyeuse: Karine Cummings

-unanimité-

6. **Négociation**

Jocelyn Noël dépose et présente le document en titre en trois blocs. (Annexe I) Il répond aux questions entre chacun de ceux-ci :

- a) Dépôt patronal
- b) État de la négo
- c) Vote de grève

Eric Couture informe les membres sur la possibilité de faire une demande au Fonds de résistance syndicale.

La présidente d'assemblée explique le déroulement du vote. Comme c'est un vote de grève, celui-ci se tiendra au scrutin secret, et ce, conformément aux statuts et règlements.

« QUE l'assemblée générale mandate le SEDR-CSQ à déclencher une grève légale de 6 jours à exercer en Front commun sur une base rotative régionale ou nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation.

Que ledit mandat soit réaffirmé par les membres, avant l'exercice des trois derniers jours de grève, si nécessaire. »

Proposeur : Bruno Parent
Appuyeur : Serge Bilodeau

« QUE l'assemblée générale mandate le SEDR-CSQ à se rallier à la majorité des syndicats affiliés si ceux-ci votent favorablement pour la grève. »

Proposeur : Michel Magnan
Appuyeuse : Lucie Desrochers

La présidente d'assemblée annonce une délibérante de trente minutes et informe les membres présents que la demande de vote ne sera pas acceptée avant 20 minutes de délibération.

Les vingt minutes de délibérante étant écoulées, une enseignante appelle le vote à 21 h 28.

Sur ce,

« QUE l'assemblée générale procède au vote immédiatement. »

Proposeuse : Virginie Paré
Appuyeuse : Marie-Ève Patry

-adopté à la majorité-

La présidente annonce les résultats du vote :

Vote de grève :

	Pour	Contre	Annulé
SEDR-CSQ	882 (71,01 %)	360 (28,99 %)	1
Navigateurs	568 (72,36 %)	217 (27,64 %)	1
Découvreurs	314 (68,71 %)	143 (31,29 %)	0

-adopté à la majorité-

Vote de ralliement :

	Pour	Contre	Annulé
SEDR-CSQ	881 (71,16 %)	357 (28,84 %)	3
Navigateurs	565 (72,07 %)	219 (27,93 %)	2
Découvreurs	316 (69,60 %)	138 (30,40 %)	1

-adopté à la majorité-

Levée de l'assemblée à 22 h 30.

JOCELYN NOËL,
président

ERIC COUTURE,
secrétaire-trésorier